

France-Lyon: Software maintenance and repair services

OJ S 194/2014 09/10/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Agence de l'eau RMC

Postal address: 2-4 allée de Lodz

Town: Lyon Cedex 07

Postal code: 69363

Country: France

For the attention of: M. Verne Florence

E-mail: contact.dsi@eaurmc.fr

Telephone: +33 472712707

Fax: +33 472712604

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.eaurmc.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr/>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Postal address: 2-4 allée de Lodz

Town: Lyon Cedex 07

Postal code: 69363

For the attention of: Mme Verne Florence

E-mail: contact.dsi@eaurmc.fr

Telephone: +33 472712707

Fax: +33 472712604

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Environment

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

tm Workflow

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Siège de l'agence de l'eau

NUTS code FR716 Rhône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché de tierce maintenance BPM

II.1.6. CPV code(s)

72267000 Software maintenance and repair services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les prestations, spécifiées dans le CCTP, comprennent :

- la prise de connaissance et rédaction du PAQ simplifié (Cf. Article 11 du CCTP) ;
- la maintenance corrective (Cf. Article 12 du CCTP) ;
- la maintenance du logiciel workflow (Cf. Article 13 du CCTP)
- la maintenance évolutive et adaptative (Cf. Articles 14 et 15 du CCTP) ;
- la formation et l'assistance technique (Cf. Article 16 du CCTP) ;
- l'Acquisition de licences complémentaires (Cf. Article 17 du CCTP) ;
- l'Éventuelle prestation de transfert de compétences au terme du marché (Cf. Article 18 du CCTP)

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le présent marché est conclu pour une durée d'un an, à compter de la réception d'un ordre de service de démarrage des prestations, reconductible de façon tacite par période annuelle, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

In the case of renewable supplies or service contracts, estimated timeframe for subsequent contracts:

in months: 12 (from the award of the contract)

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune garantie financière ne sera exigée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement sur les fonds propres de l'agence et paiements par virement administratif.
Avec un délai global de paiement de 30 jours.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du code des marchés publics :

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Chiffres d'affaires global et dans le domaine objet du marché sur les 3 derniers exercices disponibles ou tout document équivalent attestant sa capacité.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ;
- la présentation d'une liste des principales références sur les 3 dernières années pour des prestations similaire ou comparables.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 60
2. Prix de la prestation. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

DSI-14-07-010-AO

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.11.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 150 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le marché est conclu pour une durée ferme de un an à compter de la date de réception d'un ordre de service de démarrage des prestations. Il pourra être reconduit de façon tacite par période annuelle, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, la décision de ne pas reconduire le marché est notifiée au titulaire par l'agence par courrier recommandé avec AR 2 mois avant la date anniversaire de la notification du marché.

Conformément aux dispositions des articles 48.i et 56 du code des marchés publics, de l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés

publics et de l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics, le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats de télécharger les documents du dossier de consultation sur un réseau électronique et de soumissionner (obligatoirement)

par voie électronique via le site Internet accessible aux adresses: <https://www.marches-publics.gouv.fr/> ou <http://www.eaurmc.fr> à la rubrique: marchés publics. Les candidats ne supportent aucun autre frais que ceux liés à l'accès au réseau et à l'obtention de la signature électronique. Ils doivent cependant disposer d'un environnement informatique mis à jour en matière de sécurité et d'antivirus. Les échanges d'information sont sécurisés grâce à l'utilisation du protocole https. Les soumissionnaires s'assureront que les fichiers transmis ne comportent pas de programme informatique malveillant (virus...).

L'enveloppe virtuelle dénommée "Pli" sera cryptée et signée électroniquement dans le cadre de l'utilisation de la plate-forme de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Les catégories de certificats de signature utilisées doivent être conformes au Référentiel Général de Sécurité défini par le décret no2010-112 du 2 février 2010 et référencés sur une liste établie :

- [http://references.modernisation.gouv.fr/liste-des-offres-r % C3 % A9f % C3 % A9renc % C3 % A9es](http://references.modernisation.gouv.fr/liste-des-offres-r%C3%A9f%C3%A9renc%C3%A9es)

- https://ec.europa.eu/information_society/policy/esignature/trusted-list/tl-hr.pdf

Le candidat peut également utiliser un certificat délivré par une autorité de certification ne figurant sur aucune de ces listes. Dans ce cas :

- le certificat doit répondre à des normes équivalentes à celles du Référentiel Général de Sécurité défini

par le décret no 2010-112 du 2 février 2010,

- et le signataire doit joindre à son envoi électronique l'adresse du site internet du référencement du prestataire par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat du signataire, qui comportent au moins la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur.

Les candidats qui remettent obligatoirement leur offre électronique via la plate-forme de dématérialisation peuvent faire parvenir une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier.

En application de l'article 6 de l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, la copie de sauvegarde doit parvenir au pouvoir adjudicateur dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres (la copie de sauvegarde doit être réceptionnée avant la date et l'heure indiquées en page de garde du présent règlement de la consultation). Cette copie doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible " "Ne pas ouvrir - copie de sauvegarde - nodsi-14-07-010-ao".

En application de l'article 52 du code des marchés publics, pourront être éliminés :

1. Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés dûment complétés, datés et signés ;
2. Les candidats dont les capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations du marché seront jugées insuffisantes, après analyse des éléments fournis dans la déclaration du candidat.

Après élimination des offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées, le marché sera attribué à l'offre

économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

1. La valeur technique des offres (60 %) évaluée à partir des éléments techniques d'appréciation fournis

dans le document " Cadre de réponse " (joint au règlement de la consultation) et décomposée

comme suit : Compréhension des besoins de l'agence (20%), organisation, méthodes et outils (40 %), compétences et références du personnel affecté à la mission (40 %).

2. Le prix des prestations (40 %).

Les offres sont classées par ordre décroissant et l'offre la mieux classée est retenue.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 6.10.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lyon

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69003

E-mail: greffe.ta-lyon@juradm.fr

Telephone: +33 478141010

Fax: +33 478141065

Internet address: <http://www.conseil-etat.fr/ta/lyon/index.shtml>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Un recours pour excès de pouvoir pourra être introduit contre toute décision faisant grief dans le délai de 2 mois à compter de son entrée en vigueur (notification ou publication).

Un référé précontractuel pourra être exercé au près du TA de Lyon en application des articles L. 551-1 et suivants, R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative et avant la signature du présent marché.

Un recours visant à l'annulation du contrat signé pourra être exercé auprès du TA de Lyon par les candidats évincés dans les deux mois suivants la publication de la décision de signer le marché.

Un référé contractuel pourra être exercé au près du TA de Lyon en application des articles L. 551-13 et suivants, R. 551-7 et suivants du code de justice administrative, après la signature du marché.

Un recours indemnitaire pourra être formé en vue d'obtenir la réparation du préjudice causé par un fait dommageable imputable au pouvoir adjudicateur

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

6.10.2014